

UN PUIITS, LE BON CHOIX?

Avant de demander qu'on finance l'aménagement d'un puits en vertu de ce programme, posez-vous les questions suivantes afin de savoir quelle décision prendre.

- 1.** Ai-je évalué tous les risques associés au forage d'un puits, y compris la possibilité qu'il n'y ait PAS d'eau, qu'il n'y en ait pas assez ou qu'il faille la traiter?
- 2.** Suis-je prêt à dépenser plus que la somme prévue par le programme s'il faut creuser plus profondément pour trouver de l'eau?
- 3.** À quelle profondeur mes voisins ont-ils dû creuser sur leur propriété et est-ce que leur puits fonctionne bien?
- 4.** Quelle est la qualité du service de distribution d'eau dont je bénéficie actuellement? S'il est fiable, devrais-je me lancer dans un projet dont les résultats sont aussi incertains?
- 5.** Quelle somme dois-je déboursier chaque année pour l'eau et quels coûts pourraient être associés à un puits?
- 6.** Suis-je prêt à effectuer l'entretien du puits et à acquérir un système de traitement si nécessaire?
- 7.** Dans le cas d'un puits d'eau de surface ou d'un puits à nappe constante, vaut-il la peine de courir les risques de contamination? Est-ce que je saisis bien tous les risques associés à ce type d'installation?
- 8.** Existe-t-il, non loin, un puits public dont je pourrais me servir? Si c'est le cas, est-il vraiment utile de faire creuser un puits sur ma propriété, avec les coûts et les risques que cela comporte?

Si, après avoir répondu à ces questions, vous désirez toujours bénéficier du programme et faire aménager un puits sur votre propriété, veuillez passer à l'étape de la demande